

Analyse de situation de l'inclusion financière en Algérie entre 2004- 2022

Analysis of the financial inclusion situation in Algeria between 2004- 2022

تحليل وضعية الشمول المالي في الجزائر بين عامي 2004-2022

Rahma MERNIZ * 1		Khaled BENDJELLOUL²	
Université 8mai 1945 Guelma, Algérie Rahmamrnz25@gmail.com		Université 8mai 1945 Guelma, Algérie benkhaled267@gmail.com	
Date réception : 22/02/2024		Date acceptation : 05/04/2024	Date publication : 01/06/2024

R sum 

Cet article examine les niveaux de l'inclusion financi re en Alg rie en analysant les divers niveaux de chaque dimension en d composant ces indicateurs individuellement et comporte  galement une construction d'un indice de l'inclusion financi re pour mieux appr hender son  tat actuel dans le but de r pondre   la probl matique suivante : « **Quels sont les traits distinctifs de l'inclusion financi re en Alg rie ?** ». Cet article offre un aper u du niveau de l'inclusion financi re via une  tude descriptive et met en  vidence les domaines n cessitant une attention particuli re pour am liorer l'acc s et l'usage des services financiers. Cette  tude r v le que l'acc s au r seau bancaire et postal est quasi universel pour la population, Les pratiques bancaires et mon tiques  voluent pour mieux combler les attentes des clients et pour offrir un certain niveau de commodit . N anmoins, il est primordial de mettre l'accent sur la n cessit  d'une  ducation financi re ad quate pour la population alg rienne.

Mots-cl s : Inclusion Financi re, Services Financiers, IAIF, Alg rie.

Codes de classification JEL : G20, G21.

Abstract

This article examines the levels of financial inclusion in Algeria by analyzing the various levels of each dimension, analysing these indicators individually, and includes the construction of a financial inclusion index to better understand its current state in order to address the following question: "**What are the distinctive features of financial inclusion in Algeria?**". This article provides an overview of the level of financial inclusion through a descriptive study and highlights areas requiring particular attention to improve access to and usage of financial services. This study

* Auteur correspondant.

1
رحمة مرنيز، جامعة 8 ماي 1945 –قلمة، الجزائر.

2
خالد بن جلول، جامعة 8 ماي 1945 –قلمة، الجزائر.

reveals that access to the banking and postal network is almost universal for the population. Banking and monetary practices are evolving to better meet customer expectations and provide a certain level of convenience. Nevertheless, it is essential to focus on the need for adequate financial education for the Algerian population.

Keywords : Financial Inclusion, Financial Services, AFII, Algeria.

JEL Classification : G20, G21.

ملخص

تناول هذا المقال مستويات الشمول المالي في الجزائر من خلال تحليل مستويات مختلفة من كل جانب من خلال تحليل هذه المؤشرات بشكل فردي ويتضمن أيضاً بناء مؤشر للشمول المالي لفهم حالته الحالية بشكل أفضل بهدف الإجابة على المسألة التالية: "ما هي السمات المميزة للشمول المالي في الجزائر؟". يقدم هذا المقال نظرة عامة على مستوى الشمول المالي من خلال دراسة وصفية ويسلط الضوء على المجالات التي تتطلب اهتماماً خاصاً لتحسين الوصول إلى واستخدام الخدمات المالية. تكشف هذه الدراسة أن الوصول إلى الشبكة المصرفية والبريدية عمومًا شبه جامع للسكان. تتطور الممارسات المصرفية والنقدية لسد احتياجات العملاء بشكل أفضل وتوفير مستوى معين من الراحة. ومع ذلك، من الأهمية بمكان التركيز على ضرورة توفير التثقيف المالي الكافي للسكان الجزائريين.

الكلمات المفتاحية: شمول مالي، خدمات مالية، IAIF، الجزائر.

تصنيف JEL: G20، G21.

Introduction

L'inclusion financière est devenue un sujet d'une importance croissante dans le contexte économique mondial, étant reconnue comme un vecteur essentiel de la prospérité socio-économique et de réduction des inégalités, c'est le pilier de réalisation du développement durable. En Algérie, comme dans de nombreux autres pays, l'attention s'est progressivement tournée vers la nécessité d'évaluer et de comprendre la situation actuelle de l'inclusion financière. Avec l'essor des pratiques financières de plus en plus connectées et numériques, l'accès aux services financiers de base est devenu un droit fondamental pour tous les individus, mais malheureusement, de nombreuses personnes en Algérie continuent de faire face à des obstacles dans ce domaine.

Cette étude couvre ce volet en analysant en profondeur la situation de l'inclusion financière en Algérie. Nous allons examiner les différentes dimensions de l'inclusion financière : l'accès aux services financiers, l'usage de produits financiers adaptés et la qualité de ces derniers. Notre problématique donc se présente comme suit :

« Quels sont les traits distinctifs de l'inclusion financière en Algérie ? »

Pour répondre à cette problématique ; nous avons formulé l'hypothèse fondamentale suivante : les efforts fournis par l'Algérie dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière sont considérables, mais cela reste insuffisant et nécessite une attention particulière à la culture ou l'éducation financière.

Cette étude est composée de trois chapitres. Tout d'abord, nous commençons par la définition et la présentation des trois dimensions de l'inclusion financière. Ensuite, nous analyserons les données du secteur bancaire afin de constituer une vue détaillée de la situation actuelle de l'inclusion financière en Algérie par dimension. enfin, nous explorerons dans le troisième chapitre la création d'un indice agrégé qui est un outil puissant pour synthétiser divers aspects qui relèvent du domaine de l'inclusion financière et qui servira de référence pour évaluer et surveiller les progrès réalisés dans ce domaine crucial.

En démêlant les complexités de l'inclusion financière et en fournissant des analyses approfondies, cette étude cherche à contribuer à l'élaboration des stratégies visant à renforcer l'accès avec l'usage des services financiers pour tous les citoyens algériens. Nous espérons que les

résultats de notre étude apportent des conclusions précieuses aux praticiens du développement et aux acteurs du secteur financier pour orienter leurs efforts vers une inclusion financière plus durable en Algérie.

1. Définition de l'inclusion financière et ces dimensions

1.1. Définition

La banque mondiale définit l'inclusion financière comme : « *La possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à toute une gamme de produits et de services financiers qui soient d'un coût abordable, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables* » (la banque mondiale).

La banque d'Algérie la définit comme étant : « *La disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés à travers les canaux officiels, en offrant des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables* » (la banque d'Algérie).

D'une manière générale ; l'inclusion financière est un processus multidimensionnel qui implique divers aspects garantissant à l'ensemble de la population une équité et faciliter d'accès et d'usage des services financiers. On peut également faire référence à son rôle consistant essentiellement en la réduction de l'exclusion financière qui peut limiter la participation des citoyens à l'économie et restreindre les opportunités économiques, cela peut par conséquent entraver le développement socio-économique global dans un pays.

1.2. Les dimensions de l'inclusion financière

Suivant la méthodologie de la banque mondiale, l'inclusion financière admet trois principales dimensions qui sont présentées ci-dessous (la banque mondiale, 2018, pp. 03-05) :

1.2.1. L'accès

Cette dimension se réfère à la possibilité d'atteindre les produits et les services financiers offerts par des institutions formelles. Parmi les obstacles potentiels à l'accès on cite la proximité physique des points de service bancaire (agences, guichets automatiques, etc.) ou même leurs

coût, on peut mesurer l'efficacité de cette dimension à travers les indicateurs suivants (MAMERI & OUKLI , 2019, p. 08):

- Le nombre de points d'accès pour 10 000 adultes ;
- Le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 1 000 kilomètres carrés ;
- Les comptes d'accès électroniques ;
- L'étendue des liens entre les points de prestation de services ;
- Le pourcentage d'individus vivant dans des unités résidentielles avec un seul point d'accès insuffisant.

1.2.2. L'usage

Cette deuxième dimension comprend la diversité des services offerts, la durée de l'utilisation et la fréquence, les indicateurs de la deuxième dimension « usage » sont les suivants (MAMERI & OUKLI , 2019, p. 08) :

- Le pourcentage d'adultes qui possèdent un seul type de compte de crédit ou d'épargne régulier ;
- Le nombre de détenteurs d'une police d'assurance pour 1000 adultes ;
- Le nombre de transactions en espèces au détail par individu ;
- Le nombre de transactions de paiement par téléphone ;
- Le pourcentage d'adultes qui utilisent régulièrement un compte bancaire fonctionnel et fréquent
- Le pourcentage d'adultes qui ont ouvert un compte bancaire pendant l'année écoulée ;
- Le pourcentage d'adultes qui reçoivent des transferts financiers nationaux ou internationaux ;
- Le pourcentage de PME qui possèdent des comptes financiers officiels, des comptes de dépôt ou prêts en cours.

1.2.3. La qualité

La dernière dimension est complexe et implique la prise en compte des points de vues et de perceptions, son évaluation est donc subjective et difficile, mais des enquêtes auprès des utilisateurs sont souvent menées pour recueillir leurs opinions et évaluer leurs perceptions de la qualité des services financiers. Les indicateurs disponibles pour cette dimension sont les suivants (MAMERI & OUKLI , 2019, pp. 09-10) :

- **La transparence** : la détention des informations exhaustives et claires est primordial afin que les consommateurs puissent prendre des décisions éclairées quant à leur utilisation, les prestataires de services financiers doivent veiller à ce que ces informations soient compréhensibles et exemptes d'erreurs de langage ;
- **Le confort et la facilité** : cet indicateur mesure la satisfaction des clients envers la facilité d'accès et l'aisance d'usage des services financiers ;
- **La protection des consommateurs** : cet indicateur examine les réglementations conçues pour protéger les droits des consommateurs et prévenir les abus afin de garantir des avantages équitables sans pratiques injustes ou trompeuses ;
- **L'éducation financière** : cet indicateur mesure les connaissances financières de base et la capacité des utilisateurs à planifier et à gérer leur revenu ;
- **Le comportement financier** : il s'agit d'une caractéristique clé du client dans le système financier, et il est essentiel de comprendre comment les emprunteurs respectent les délais de remboursement dans une période de temps donnée ;
- **La multiplication des choix** : l'inclusion financière ne se limite pas uniquement à l'accès et l'usage des services financiers, mais elle donne pareillement aux clients la possibilité de choisir parmi un éventail d'options de services et de produits financiers.

2. analyse de la situation de l'inclusion financière en Algérie

Cette partie constitue un portrait sur les niveaux de l'inclusion financière dans le pays. Elle permettra de cerner les facteurs clés qui influent leurs niveaux, ainsi que les progrès et les défis rencontrés dans ce domaine essentiel.

2.1. Les indicateurs d'accès

Comme mentionné précédemment, l'accès fait référence à la possibilité de bénéficier des services et des produits financiers proposés par les institutions financières agréées. Cette dimension fait recourt principalement à la diffusion des banques ou la densité bancaire, cette dernière peut être mesurée à l'aide du modèle de Cameron, qui a été établi en 1967 comme norme pour évaluer la présence d'une banque pour chaque 10 000 personne. La densité bancaire est donnée par l'expression suivante (سالم، 1999، صفحة 124) :

$$\text{Densité bancaire} = \left(\frac{\text{nombre de succursales}}{\text{nombre d'habitants}} \right) * 10\,000$$

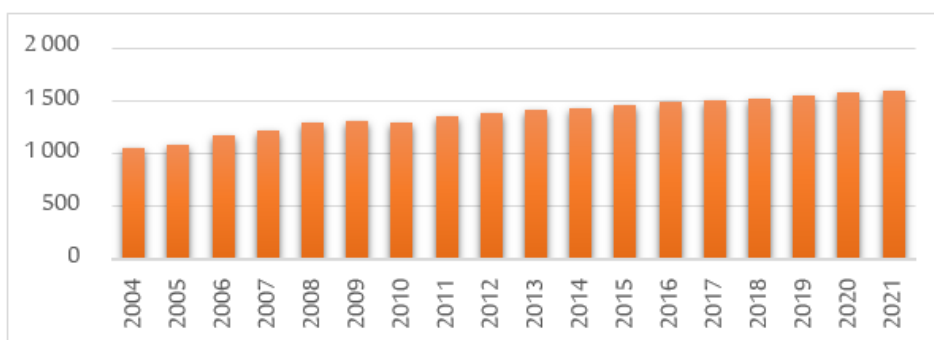
- Si la densité bancaire est égale à 1, c'est la situation idéale où chaque succursale répond de manière optimale aux besoins financiers de 10 000 personnes ;
- Si la densité bancaire est supérieure à 1, cela signifie que le nombre de succursales dépasse les besoins, ce qui entraîne des coûts élevés par rapport aux faibles rendements ;
- Si la densité bancaire est inférieure à 1, cela indique une diffusion insuffisante des banques et un accès insuffisant pour répondre aux besoins des individus.

La densité bancaire peut également être mesurée en fonction du nombre de succursales ou de guichets automatiques par tranche de 1 000 km².

2.1.1. Les succursales

La place bancaire algérienne compte actuellement un total de 19 banques et 8 établissements financiers en activité, l'évolution de nombre de succursale est présentée par la figure suivant :

Figure 1 : le nombre de succursales des banques commerciales en Algérie entre 2004 et 2021



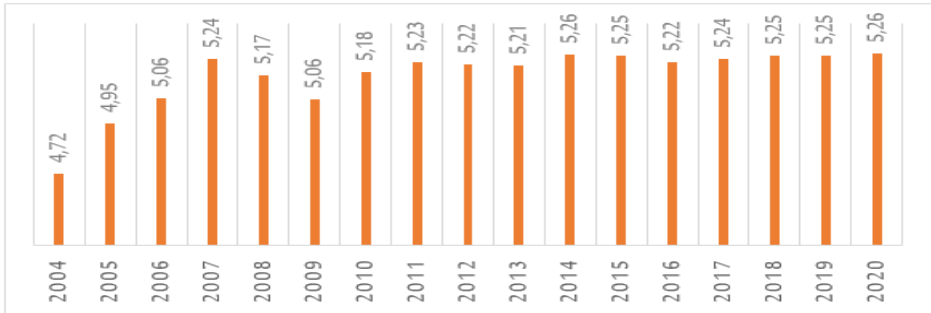
Source : (FMI, 2023).

Le secteur bancaire a connu une croissance considérable en terme d'ouverture de succursales au cours de ces dernières années, les banques Algériennes se sont efforcées d'élargir leur réseau de succursales afin de mieux desservir les clients en améliorant l'accès aux services financiers, le nombre de succursales a évolué de 51.08% durant la période de 2004 jusqu'à 2021.

2.1.2. Les agences

Les banques ont également le choix d'admettre un réseau étendu des agences en vue d'assurer une présence physique leurs permettant d'être à proximité de la clientèle, l'évolution de nombre de l'ensemble des agences bancaire sur le territoire algérien est présentée par la figure infra :

Figure 2 : l'évolution du nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes entre 2004 et 2021.



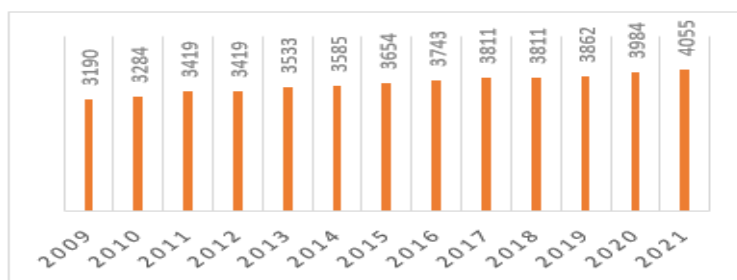
Source : (FMI, 2023)

Ce que mettent en évidence ce graphe est que le nombre des agences bancaires évolue positivement mais insuffisamment par rapport au modèle de Cameron (une agence par 10000 habitants), Cela peut refléter l'absence d'une stratégie ferme pour renforcer la bancarisation de la population exclue en accord avec la croissance démographique et les besoins croissants des individus. Ce qui indique que l'accès aux agences bancaire par certains segments de la société est extrêmement difficile, ce qui peut être substitué par les bureaux de poste.

2.1.3. Les bureaux de poste

Les bureaux de poste à leurs tours sont essentiels dans l'inclusion financière, en particulier dans les régions où les services bancaires traditionnels sont limités ou inaccessibles, ils offrent des services de dépôt et de retrait d'espèces, ainsi que des comptes d'épargne de base, le graphe ci-dessous montre l'évolution de nombre de bureaux de poste sur le territoire nationale :

Figure 3 : le nombre de bureau de postes en Algérie entre 2009 et 2021.



Source : (la banque d'Algérie, 2023)

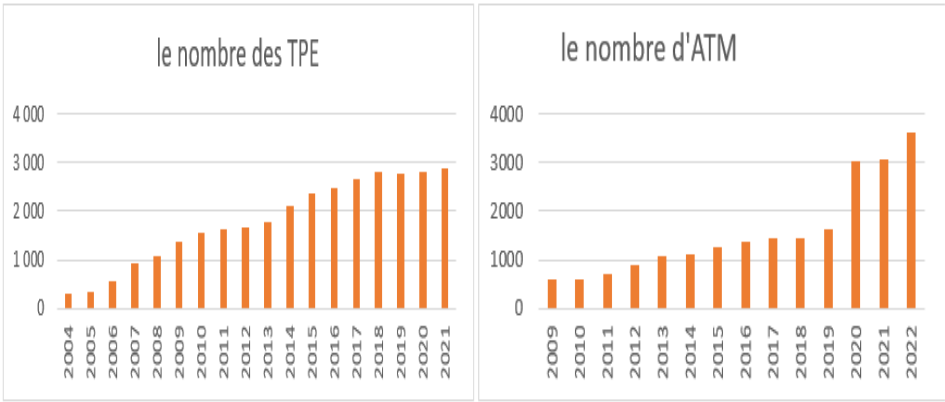
Le nombre des bureaux de poste est évolué de 27.12% entre 2011 et 2021, la poste algérienne a adopté une technologie unique en fournissant des bureaux de poste mobiles pour desservir certaines zones rurales et garantir leur efficacité dans les grandes villes. Ils contribuent ainsi à réduire l'exclusion financière et à promouvoir la participation économique des populations qui ont un accès limité aux services bancaires et financiers traditionnels.

2.1.4. L'évolution de nombre d'ATM et des TPE sur le territoire national

Les TPE offrent des services financiers de base accessibles à un large éventail de personnes³, ils contribuent à faciliter les paiements. Les ATM à leurs tours offrent une accessibilité et une commodité accrues pour services financiers de base. Ils permettent aux individus d'effectuer des transactions de retrait à tout moment et ils proposent des interfaces conviviales et intuitives, facilitant ainsi l'utilisation des services bancaires pour les personnes ayant des compétences technologiques limitées. Cela contribue à réduire la fracture numérique et d'élargir la disponibilité des services financiers formels, les graphes suivants montrent l'évolution de nombre des ATM et TPE.

³ Certains TPE offrent la possibilité d'effectuer des retraits en espèces en plus de leur transaction d'achat. Cela peut être pratique, par exemple, dans les établissements comme les supermarchés où les clients peuvent retirer de l'argent en même temps qu'ils effectuent leurs achats.

Figure 4 : l'évolution du nombre d'ATM et de TPE sur un horizon qui dépasse les dix ans.



Source : (La banque d'Algérie, 2022), (GIE Monétique, 2023), (FMI, 2023).

Au cours de la dernière décennie, on assiste à une augmentation significative du nombre d'ATM et TPE, Ce qui témoigne la reconnaissance de leur importance ainsi que de la nécessité d'élargir leur couverture à travers l'installation de nouvelles automates dans des zones où l'accès est limité, l'amélioration des fonctionnalités pour répondre aux besoins spécifiques des populations marginalisées et la sensibilisation pour encourager l'utilisation de ces services. Le tableau suivant résume donc la densité bancaire sur l'ensemble du territoire algérien :

Tableau 1 : la densité bancaire selon la norme de Camerone.

années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous points d'accès	1.28	1.47	1.45	1.47	1.51	1.55
Agences bancaires uniquement	0.36	0.37	0.37	0.37	0.37	0.37
années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tous points d'accès	1.56	1.58	1.58	1.58	1.58	1.59
Agences bancaires uniquement	0.36	0.36	0.36	0.36	0.36	0.37

Source : (la Banque d'Algérie, 2022).

La densité bancaire de Camerone, mesurée par le nombre d'agences bancaires pour 10 000 individus est inférieur à la norme, mais l'évaluation de l'inclusion financière en termes d'accès considère la capacité des individus à accéder à n'importe quel point d'accès, qu'il s'agisse d'une agence, d'un bureau de poste, d'ATM ou même TPE.

Nous avons calculé ce rapport en unissant les points d'accès aux services financiers les plus prépondérantes qui sont les agences bancaires et les bureaux de poste sans la prise en compte des autres points d'accès et il se vérifie qu'il excède un (1) depuis 2009. Cela indique que le nombre de points d'accès dépasse les besoins réels, ce qui entraîne des coûts élevés par rapport aux faibles rendements. Donc en Algérie, la promotion de l'inclusion financière ne concerne pas tant l'amélioration de l'accès, car cela est déjà assuré sauf cas exceptionnels qui concernent des critères qualitatifs mentionnés précédemment, sans oublier le rôle majeur d'Algérie poste, dans ce qui suit, nous allons analyser la dimension de l'utilisation afin de détecter les dysfonctionnements ou les obstacles qui gênent la promotion de l'inclusion financière.

En Tunisie ; la densité du réseau bancaire a atteint 5934 habitants par agence fin 2020, cela apparaît comme bon indicateur de l'amélioration de la bancarisation, mais réellement près de la moitié de ces agences sont concentrées dans le grand Tunis, mais à l'autre bout du spectre n'abrite que peu d'agences. Un autre défi qui se pose donc, qui est la concentration du réseau bancaire principalement dans les grandes villes, un problème d'autant moins prononcé lorsque la population est densément concentrée dans ces mêmes villes.

2.2. Les indicateurs de l'utilisation

2.2.1. L'éducation financière

Le rôle de l'éducation financière est primordial dans l'inclusion financière, car elle couvre le volet de la connaissance et l'expérience qui permettent d'utiliser d'une manière optimale ces services financiers une fois qu'ils y ont accès.

Selon le tableau infra, l'Algérie est classée au sixième rang parmi les pays arabes en terme de l'éducation financière, avec un taux de 33%. Ce chiffre révèle un désintérêt pour le domaine financier et les services qui y sont proposés, ainsi que l'absence de programmes éducatifs visant à lutter contre l'illettrisme financier.

Tableau 2 : classement des pays arabes selon l'indice de l'éducation financière de 2017.

Rang	Pays	indice de l'éducation financière	Rang	pays	indice de l'éducation financière
1	Tunisie	0.45	9	Égypte	0.27
2	Liban	0.44	10	Irak	0.27
3	Koweït	0.44	11	Palestine	0.25
4	Bahreïn	0.4	12	Jordanie	0.24
5	Émirats	0.38	13	soudan	0.21
6	Algérie	0.33	14	somalie	0.15
7	Mauritanie	0.33	15	Yémen	0.13
8	Arabie saoudite	0.31			

Source : (l'union des banques Arabes, 2023).

Parmi les stratégies et les initiatives d'éducation financière lancée par des entités des secteurs public et privé dans plusieurs pays arabes, on cite le lancement de "l'observatoire de l'inclusion financière", en collaboration avec la banque centrale Tunisienne fin 2016. Ce site web propose des ressources éducatives sur l'usage des services financiers et des moyens de paiement, permettant aux clients d'obtenir les informations et les conseils nécessaires sur les produits et services financiers ainsi que leurs coûts. De plus, plusieurs banques aux Émirats arabes unis ont lancé des initiatives de sensibilisation bancaire ayant pour but le renforcement des connaissances financières.

En Algérie, l'initiative a été prise par l'ABEF qui a lancé un programme national de l'éducation financière pour améliorer le niveau de l'éducation financière, outre les objectifs fondamentaux de ce programme ; il est susceptible de renforcer la confiance dans le système financier, on cite également l'enquête nationale lancée par la CRMI pour évaluer le niveau de familiarité des citoyens avec la gestion de leurs finances, on peut également proposer :

- L'adhésion au Réseau International de l'éducation Financière (INFE) permet de participer à une plateforme mondiale d'échange concernant l'éducation financière. Les pays membres peuvent bénéficier des connaissances et de l'expertise des autres membres, ce qui peut les aider à renforcer

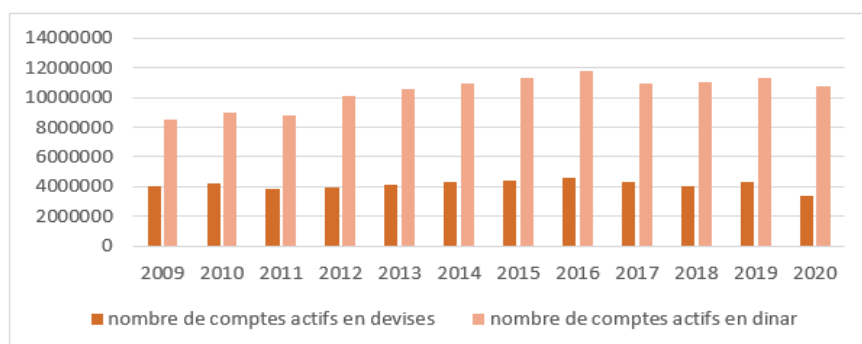
leurs propres initiatives d'éducation financière. L'INFE met également à disposition des ressources et publications qui peuvent être utilisées pour soutenir les efforts d'éducation financière à l'échelle nationale ;

- L'organisation de conférences diffusées aux niveaux national et régional ;
- Lancement des initiatives éducatives par les banques de la sensibilisation à la gestion financière.

2.2.2. La détention des comptes bancaires actifs

En ayant un compte bancaire, les individus peuvent éviter d'utiliser des méthodes financières informelles et coûteuses, telles que le stockage d'argent liquide à domicile ou le recours à des prêteurs informels. Les comptes bancaires offrent une plus grande sécurité, une facilité d'utilisation et la possibilité d'accéder à d'autres services financiers, le graphe suivant montre l'évolution de nombre des comptes actifs (dinar et devise) en Algérie depuis 2009.

Figure 5 : le nombre des comptes actifs en Algérie entre 2009 et 2020.



Source : (la banque d'Algérie, 2023).

Le graphique indique une croissance modérée du nombre de comptes bancaires. Il est clair que le nombre de comptes en devises est inférieur à celui en monnaie nationale. De plus, on observe que le nombre de comptes en devises varie de manière similaire à celui des comptes en dinar.

Il est à noter que les réglementations relatives à l'ouverture des comptes en devises peuvent changer d'un pays à un autre suivant le contexte économique, de leurs politiques monétaires et de leurs réglementations financières. Les raisons pour lesquelles l'ouverture des comptes en devises

est possible en Algérie tandis qu'elle n'est pas possible dans d'autres pays peuvent être attribuées à plusieurs facteurs :

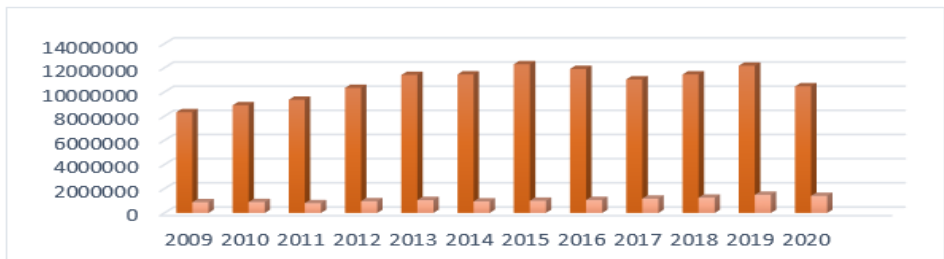
- **Politiques monétaires et de change** : les pays peuvent adopter des politiques monétaires différentes en fonction de leurs besoins économiques. En Algérie, l'ouverture des comptes en devises peut être autorisée afin d'attirer les investissements étrangers, faciliter les transactions commerciales internationales ou soutenir les échanges avec d'autres pays. En revanche, d'autres pays peuvent avoir des politiques plus restrictives pour maintenir la stabilité de leurs monnaies nationales et contrôler les mouvements de capitaux.
- **Contrôles de change** : les pays peuvent contrôler strictement les mouvements de capitaux, y compris l'ouverture de comptes en devises, dans le but de préserver leur stabilité financière, de réguler les flux de capitaux et de prévenir la fuite de devises.

Il est à noter que les individus ayant un compte bancaire sont bancarisés, mais lorsqu'ils gardent leurs argents hors circuits bancaires seront bancarisés mais exclues financièrement c'est pour cela qu'on utilise soit l'indicateur de comptes actifs ou le rapport dépôts/ le nombre de compte.

2.2.3. Les dépôts et les prêts

Ensemble, ces services financiers contribuent à élargir l'accès aux opportunités économiques, à promouvoir la croissance économique des individus et des communautés, et à réduire la pauvreté en favorisant l'autonomie financière, la figure infra présente l'évolution de nombre de déposants et d'emprunteurs auprès des banques Algériennes entre 2009 et 2020.

Figure 6 : le nombre de dépôts et de prêts.



Source : (La banque d'Algérie, 2023).

Le nombre des déposants excède largement le nombre des emprunteurs, cela crée un déséquilibre dans l'économie. Voici quelques conséquences possibles de cette situation :

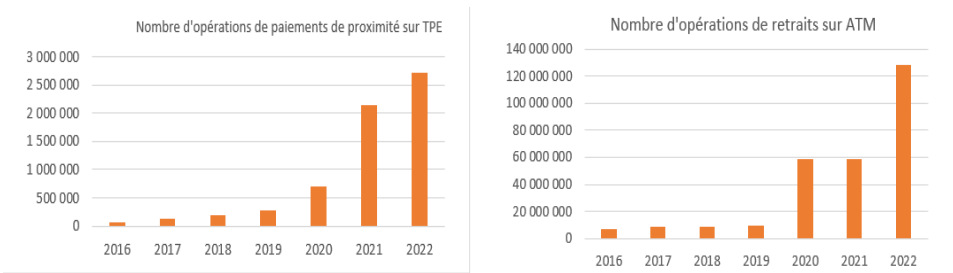
- L'excès de liquidité signifie que les institutions financières accumulent des fonds excédentaires, ce qui impacte les taux d'intérêt à la baisse en vue de stimuler la demande de crédit et d'encourager les emprunteurs potentiels à emprunter, cela va engendrer la dégradation des revenus offerts aux déposants et leur capacité à épargner ;
- Taux de marge faible pour les banques puisque les charges associées aux dépôts excéderont les revenus générés en accordant des prêts. Cela entraîne un faible taux de marge pour les banques ;
- Stagnation économique causée par le déséquilibre entre l'offre et la demande de crédit. du fait que les institutions financières peuvent être plus sélectives dans leurs critères de prêt, les entreprises et les ménages peuvent trouver des difficultés à obtenir les financements nécessaires pour investir et consommer, cela peut ralentir l'activité économique globale.

La situation décrite peut changer en fonction de divers facteurs, tels que la politique monétaire, le développement du marché des capitaux et le degré de confiance que confient les acteurs économiques dans le système bancaire.

2.2.4. Le nombre des transactions effectuées sur ATM et TPE

L'usage des TPE et d'ATM est en augmentation notable particulièrement en 2020 en raison de la pandémie sanitaire et de l'émergence des services non tangibles. Cela témoigne de la reconnaissance de leurs importance, qui permet aux petits commerçants, aux entrepreneurs et aux prestataires de services de se joindre au réseau financier observé et d'accepter les paiements électroniques effectués par les consommateurs, ce qui montent clairement les graphes suivants :

Figure 7 : l'évolution du nombre des opérations effectuées sur les TPE et les ATM en Algérie entre 2016 et 2022.



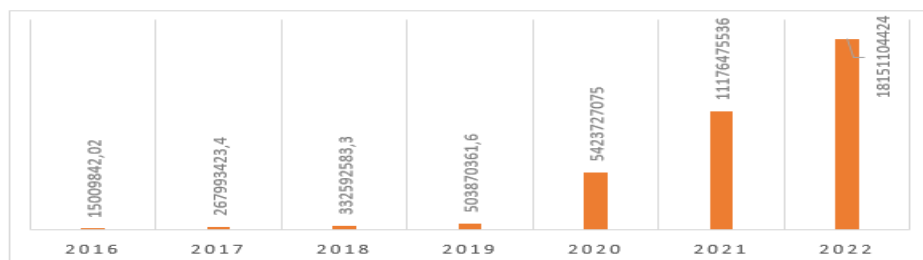
Source : (GIE Monétique, 2023).

Dans le même contexte, il est pertinent de mentionner le lancement du service de paiement mobile "Wim pay" par la BNA et El Salem Banque, ainsi que le service de régularisation des factures via le module "Barid pay" accessible via l'application "Baridi mob" d'Algérie Poste. Ces solutions sont actuellement disponibles en intrabancaire uniquement. De plus, il est prévu que le projet d'un switch interbancaire, favorisant l'interopérabilité entre les différentes solutions adoptées par les banques de la région, entrera en vigueur en janvier 2024⁴.

2.2.5. Paiement sur internet

Le paiement sur internet élimine les obstacles géographiques, économiques et sociaux à l'accès et à l'utilisation des services financiers, la figure suivante montre l'évolution favorable de l'usage des paiements sur internet.

⁴ L'utilisation du service de paiement mobile en intrabancaire requiert que les comptes des deux parties de la transaction soient domiciliés dans la même banque, l'interopérabilité permet de réaliser de telles transactions en interbancaire, quel que soit l'établissement bancaire auquel les parties sont rattachées.

Figure 8 : Activité de paiement sur internet en Algérie entre 2016 et 2022.

Source : (GIE Monétique, 2023).

Le lancement officiel du paiement en ligne par carte CIB en Algérie avait lieu en octobre 2016, dans un premier temps, ce service a été ouvert aux principaux fournisseurs de services tels que les sociétés de distribution d'eau, d'énergie (gaz et électricité), de téléphonie fixe et mobile, actuellement, 406 web marchands ont adhéré le système de paiement sur internet par carte interbancaire.

Jusqu'à 2022, le nombre total de transactions effectuées depuis ce lancement s'élève à 25570257, ces statistiques incluent l'ensemble des paiements électroniques réalisées à l'aide des cartes CIB et EDAHABIA à l'instar des paiements sur internet, paiement de proximité et paiement par mobile. Il est à noter que ces opérations sont tributaires de la détention d'une carte d'un compte à la fois.

Avant de conclure cette analyse, on met l'accent sur le projet novateur préparé par la cellule réseau monétique interbancaire « CRMI » du GIE, qui porte la dénomination de « nouvelle ville numérique », ce projet est tributaire de divers facteurs notamment l'infrastructure technologique robuste, la réglementation et le soutien gouvernemental, des efforts d'éducation financière et de sensibilisation pour avoir l'acceptation du public avec une priorité accordée à la protection des données et à la sécurité.

La transition vers une ville « 0 cash » demande énormément du temps en raison de complexités des facteurs en jeu, mais elle devient plus réalisable avec l'appui des autorités gouvernementales, des entreprises et de la population.

3. construction et analyse de l'indice agrégé de l'inclusion financière en Algérie

Dans le cadre de construire l'indice agrégé de l'inclusion financière (IAIF), nous avons sélectionné 16 indicateurs comme le montre le tableau ci-dessous. Ces indicateurs sont largement utilisés dans la littérature et couvrent les deux dimensions quantitatives de l'inclusion financière.

Tableau 3 : les indicateurs retenus dans la construction de l'indice de stabilité bancaire.

L'indicateur	Les sous indicateurs
Accès	• Les automates bancaires ATM (DAB et GAB) ; • Les institutions des banques commerciales ; • Les succursales des banques commerciales ; • Le nombre de sociétés d'assurance ; • Les succursales des autres institutions financières prenant des dépôts.
Usage	• Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales (pour 1 000 adultes) ; • Les nombre de comptes de prêts auprès des banques commerciales (% du PIB, pour 1 000 adultes) ; • Les prêts en cours auprès des banques commerciales (% du PIB) ; • Le nombre de comptes de dépôt auprès des banques commerciales (pour 1 000) ; • Les dépôts en cours auprès des banques commerciales (% du PIB) ; • Les dépôts en cours auprès d'autres institutions financières prenant des dépôts.

Source : (établit par nos soins, 2023).

La base de données du FMI et de la Banque mondiale constituent la source principale de notre base de données initiale qui comprenait 19 observations annuelles. La sélection de ces 16 variables a été le résultat d'une analyse multivariée (annexe 1) comprenant les étapes suivantes :

- Une analyse factorielle, qui a permis de vérifier l'absence de multicollinéarité entre les variables retenues. Le coefficient KMO a été calculé et a atteint la valeur de 0.705, indiquant ainsi la pertinence de notre base de données pour ce type d'analyse. De plus, le test de sphéricité de Bartlett a confirmé l'existence d'une certaine corrélation entre les variables, bien que celle-ci ne soit pas parfaite ou forte.

- Une analyse de la fiabilité a été réalisée en utilisant l'indice alpha de Cronbach pour garantir que les indicateurs sélectionnés traitent le même concept de l'inclusion financière. Notre valeur d'alpha s'est établie à 0.952, ce qui témoigne de la cohérence interne entre les variables.

La prochaine étape implique la normalisation de notre base de données afin de rendre les variables comparables et de les exprimer dans la même unité. Dans cet article, nous avons choisi la méthode permettant de centrer l'indice entre les valeurs minimales et maximales de l'échantillon, dénommée la méthode min-max. Algébriquement, cette méthode est formulée comme suit :

$$SIN_t = \frac{SI_t - \min SI}{\max SI - \min SI}$$

- SIN_t : le sous-indice après normalisation ;
- Min SI et Max SI sont respectivement le plus faible et le plus gros score réalisé par le secteur.

À ce stade, nous sommes prêts à sélectionner une méthode de pondération, notre choix se porte sur l'Analyse en Composantes Principales (ACP), reconnue pour sa capacité à explorer la structure de données multidimensionnelles. Le principe de l'ACP consiste à obtenir une représentation simplifiée du vaste ensemble de variables dans un espace réduite (abbad, Achouche, & Tadjeddine, 2015, pp. 08-09).

Cette analyse a réduit le nombre de variables de 16 à seulement 3, expliquant ainsi 90.128% de la variance totale. Plus précisément, la première composante explique près de 46.737% de la variance totale, comme illustré dans l'annexe 2 et la courbe de décomposition. Les variables retenues par l'ACP sont présentées dans le tableau infra :

Tableau 4 : les variables retenus par l'analyse factorielle discriminante.

Variable retenu par l'ACP	Les indices initiaux constituant la nouvelle variable
Densité bancaire, emprunts et dépôts (DED)	• Les automates bancaires ATM (DAB et GAB) ; • Les succursales des banques commerciales ; • Le nombre de sociétés d'assurance ; • Les succursales des autres institutions financières prenant des dépôts ; • Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales ; • Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes ; • Les nombre de comptes de prêts auprès des banques commerciales ; • Le nombre de comptes de prêts auprès des banques commerciales pour 1000 adultes ; • Les prêts en cours auprès des banques commerciales (% du PIB) ; • Les prêts en cours auprès des banques commerciales • Les dépôts en cours auprès des banques commerciales (% du PIB) ; • Les dépôts en cours auprès des banques commerciales ; • Les dépôts en cours auprès d'autres institutions prenantes des dépôts.
Les comptes de dépôts (CD).	• Le nombre de comptes de dépôt auprès des banques commerciales ; • Le nombre de comptes de dépôt auprès des banques pour 1 000 adultes.
(IBC)	• Les institutions des banques commerciales.

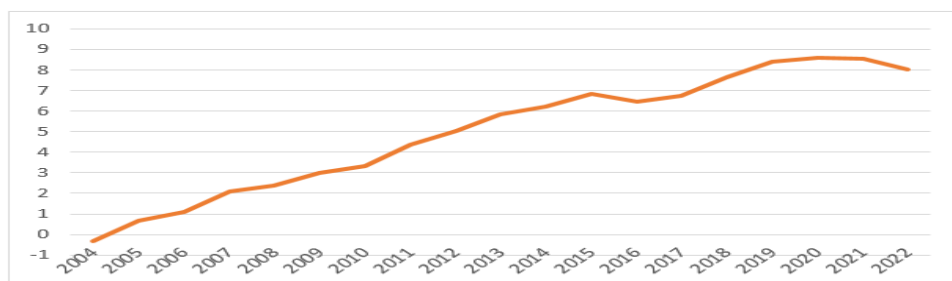
Source : établi par nos soins.

Les indicateurs sélectionnés par l'ACP démontrent une capacité significative à expliquer les variances individuelles de chaque indice, comme le met en évidence le premier tableau de l'annexe 3 à travers l'indice d'extraction. L'équation finale de l'IAIF obtenue est formulée comme suit :

$$IAIF = 0.785 DED + 0.291 CD - 0.324 IBC$$

Ces coefficients reflètent la contribution de chaque indicateur à l'explication de la variance totale, la courbe suivante illustre l'évolution de l'ISB construit par la méthode de l'ACP :

Figure 9 : l'évolution annuelle de l'IAIF construit par les variances de la matrice de transformation entre 2004 et 2022.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'ACP.

La moyenne de notre IAIF s'établit à 4.99. La plage de variation de cette courbe oscille entre une valeur maximale de 8.60 et une valeur minimale de -0.31. Le test de JB indique que notre indice ne suit pas une distribution normale, et la courbe présente des fluctuations tant à la hausse qu'à la baisse par rapport à sa moyenne.

La courbe de l'IAIF en Algérie montre une tendance haussière sur la période qui s'étale entre 2004 à 2022. Cette tendance positive suggère une amélioration constante de l'accès et l'usage aux services financiers pour la population algérienne au fil du temps. Cette progression pourrait être attribuée à plusieurs facteurs, notamment les efforts des autorités algériennes pour promouvoir l'inclusion financière, l'expansion des infrastructures financières, ainsi que les avancées technologiques qui facilitent l'accès aux services financiers à distance.

Malgré cette tendance haussière, il est important de noter que des défis persistent en matière d'inclusion financière en Algérie. Certains segments de la population pourraient encore être exclus du système financier, et des efforts supplémentaires pourraient être nécessaires pour garantir que tous les citoyens bénéficient de manière équitable des avantages de l'inclusion financière.

Toutefois, la validation de cet indice dépend d'un test de robustesse. En addition aux tests de Bartlett et K.M.O effectués préalablement, nous allons passer à l'étape de la vérification de l'existence de liens entre l'indice construit et d'autres indices pour confirmer sa validité. Étant donné

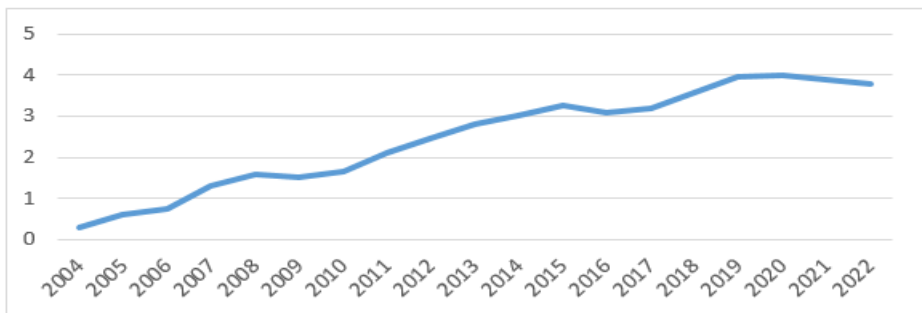
l'absence d'un indice construit par la Banque d'Algérie pour une comparaison directe, nous avons opté pour l'utilisation d'un indice créé à l'aide de la méthode de pondération à variance égale.

En utilisant la méthode de pondération à variance égale, les indicateurs individuels de chaque dimension sont tout d'abord normalisés et équipondérés. L'IAIF est mesuré pour toutes les périodes en prenant la moyenne arithmétique des données disponibles, avec une équipondération des indices composites. Cependant, la construction de l'ISB suit la formule suivante :

$$IAIF = WDED \times DED \text{ norm} + wCD \times CD \text{ norm} + wIBC \times IBC \text{ norm}$$

Où w est le poids attribué à chaque indicateur composite. Pour l'indice alternatif construit avec la méthode de pondération à variance égale : $w_{MF} = w_{TC} = w_{PSR} = w_{SP} = 0.25$

Figure 10 : L'évolution de l'IAIF construit par la technique de pondération à variance égale entre 2004 et 2022.



Source : (établi par nos soins, 2023).

Nous observons que les deux graphiques de l'IAIF ci-dessus sont identiques, ces similitudes entre deux courbes construites par deux méthodes différentes implique la robustesse de notre indice, néanmoins ; cet indice peut être influencé par Plusieurs facteurs, notamment :

- La non centralisation et la disponibilité des services bancaires et financiers dans différentes régions du pays ;
- Les politiques gouvernementales et les réglementations en matière financière ;
- Le niveau de développement économique et l'accès aux infrastructures ;
- Les initiatives visant à promouvoir l'éducation financière et la sensibilisation ;

- L'évolution des technologies financières et des services numériques ;
- Les niveaux de revenu et de pauvreté de la population ;
- Les caractéristiques démographiques telles que le taux d'alphabétisation et la répartition urbaine/rurale ;
- Les investissements dans le secteur financier et les infrastructures connexes ;
- Les partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civile pour promouvoir l'inclusion financière ;
- Les événements économiques et politiques nationaux et internationaux pouvant avoir un impact significatif pour diffuser l'information du secteur financier au grand public.

Conclusion

En conclusion, l'analyse du niveau de l'inclusion financière en Algérie met en lumière une situation où la disponibilité étendue de points d'accès dans le réseau bancaire et postal garantit un accès pratiquement universel à la population. Parallèlement, le volet monétique et le degré de confort qu'il procure jouent un rôle essentiel en encourageant l'utilisation des services financiers. Les pratiques bancaires évoluent dans un but de combler les besoins des clients. Toutefois, pour une meilleure utilisation de ces services, la population algérienne nécessite avant tout une éducation financière adéquate. Les contreperformances observées sont souvent dues à diverses contraintes qui nécessitent des solutions améliorées plutôt que des accusations directes envers les banques ou le gouvernement. Il est donc impératif que les efforts visant à encourager l'inclusion financière en Algérie continuent de s'appuyer sur une approche holistique, intégrant des mesures telles que l'amélioration de l'éducation financière, l'innovation technologique dans le secteur financier et la collaboration entre le gouvernement et les institutions financières et même la société civile. En travaillant ensemble, nous pouvons surmonter les obstacles restants et réaliser une inclusion financière durable et équitable pour tous les citoyens algériens.

Cette étude souligne l'importance de reconnaître les défis spécifiques à l'accès et l'usage de services financiers auxquels est confrontée la population algérienne. Malgré la disponibilité élargie des infrastructures financières, certaines régions ou segments de la population peuvent encore éprouver des entraves à accéder à ces services à cause de nombreux facteurs tels que la

géographie, le niveau de revenu ou le manque d'information. Par conséquent, des stratégies ciblées et des programmes spécifiques doivent être développés pour aborder ces disparités et garantir que toutes la citoyenneté, quelle que soit leur situation géographique ou leur statut socio-économique, puissent bénéficier pleinement des avantages de l'inclusion financière.

De plus, il est crucial de reconnaître que l'inclusion financière ne se borne pas seulement à l'accès aux services bancaires de base, mais englobe pareillement la disponibilité de produits financiers abordables et adaptés à la capacité des individus à les utiliser efficacement. À cet égard, l'importance de l'éducation financière ne peut être ignorée. En fournissant aux citoyens les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer leurs finances de manière responsable et pour tirer parti des services financiers disponibles, l'éducation financière est un pilier non négligeable dans la promotion d'une inclusion financière durable.

Enfin, nous devons recommander que les efforts visant à promouvoir l'inclusion financière en Algérie doivent être soutenus par un engagement continu et coordonné en collaboration avec toutes les parties prenantes, en travaillant ensemble de manière collaborative, ces acteurs peuvent identifier les meilleures pratiques, partager les leçons apprises et élaborer des solutions innovantes pour surmonter les obstacles restants et accélérer les progrès vers une inclusion financière plus complète et équitable en Algérie. En fin de compte, la réalisation de cet objectif contribuera non seulement à améliorer la stabilité économique et sociale du pays, mais également à améliorer le bien-être et les opportunités pour tous ses citoyens.

Bibliographie

abbad, h., Achouche, M., & Tadjeddine, Y. (2015, octobre). Evaluation du système financier Algérien : Construction d'un indice agrégé de stabilité bancaire. *Economix*.

la banque d'Algérie. (s.d.). Consulté le 05 26, 2023, sur bank of Algeria: <https://www.bank-of-algeria.dz/>

la banque mondiale. (s.d.). Consulté le 05 26, 2023, sur the world bank: <https://www.worldbank.org/>

la banque mondiale. (2018, 12 07). *world bank*. Consulté le 06 09, 2023, sur <https://documents1.worldbank.org/curated/ru/194261548998584006/pdf/FIRST-Guinee-Doc-travail-mesure-IF.pdf>

L'Organisation de coopération et de développement économiques. (2018, 07 11). *OCDE*. Consulté le 06 04, 2023, sur https://www.oecd-ilibrary.org/education/vers-une-croissance-plus-inclusive-en-tunisie_55c7e0c4-fr

MAMERI, N., & OUKLI, H. (2019, 12 31). Financial inclusion in Algeria - reality and challenges. *Revue Al Qastas des sciences administratives et économiques*, 01(01), pp. 30-47. Consulté le 06 09, 2023

Zidaniyin Jamil, S. (1999). *Fondamentaux du système financier, point de vue scientifique*.

مسالم, ا. ج. (1999). *أساسيات في الجهاز المالي، المنظور العلمي*. دار وائل .